

Éléments de critique sur le « modèle allemand » (« système dual », « alternance »).

► Un système inégalitaire.

Il faut d'abord le rappeler, le « système dual » repose sur **une orientation très précoce des élèves**, dès la fin de l'enseignement primaire : un « cycle d'orientation » de 2 ans permet de répartir les élèves, à 12 ans, entre le Gymnasium (lycée, menant aux emplois les plus qualifiés), la Realschule (menant à des écoles techniques), et Hauptschule (menant à l'apprentissage). Or cette orientation se fait sur la base des résultats scolaires, qui sont évidemment corrélés à l'origine sociale.

Comme le fait remarquer Lucie Tanguy, **vouloir imiter en France le modèle allemand, c'est forcément « revenir à une sélection précoce, après l'école primaire, qui a été combattue depuis plus d'un demi-siècle »**¹.

Le système scolaire allemand.

Après un tronc commun d'une durée de 6 ans, soit 4 ans d'école primaire et 2 ans d'un cycle d'orientation, les élèves peuvent intégrer trois types différents d'écoles d'enseignement général secondaire en fonction de leurs résultats scolaires (et en concertation avec les familles) : la *Hauptschule*, la *Realschule* et le *Gymnasium*. Les deux premières filières ne couvrent que le premier cycle alors que le *Gymnasium* s'étend sur deux cycles (schéma 1).

Ces trois filières se distinguent en fonction des perspectives offertes en termes d'enseignement supérieur et de carrière professionnelle et ont par conséquent des durées et des contenus pédagogiques différents :

-La *Hauptschule* est destinée à fournir un enseignement général de base de 3 années avant d'accéder au système dual ou à une école professionnelle à plein temps (*berufsfachschule*). L'enseignement couvre les matières suivantes : langue allemande, une langue étrangère, mathématiques, physique/chimie, biologie, histoire/géographie, travail et social, musique, art, sport et religion.

-La *Realschule* est une école qui offre un enseignement général plus étendu dans les mêmes matières que la *Hauptschule* d'une durée de 4 années et sanctionné par un certificat de fin d'études qui donne accès à certaines professions administratives ou à des écoles d'enseignement technique de second cycle (*Fachoberschule*) puis ensuite aux universités techniques (*Fachhochschulen*).

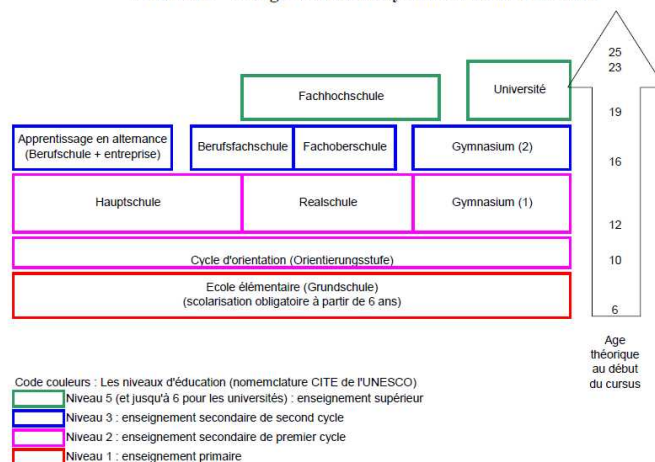
-Enfin, la dernière filière, d'une durée de 6 ou 7 ans, est le *Gymnasium*, un lycée d'enseignement général débouchant normalement sur l'université et qui est sanctionné par un diplôme équivalent au baccalauréat (nommé *Abitur* ou *Hochschulreife*). Il existe en outre des *Gesamtschulen* (surtout dans le nord de l'Allemagne) qui sont des établissements intégrant les trois filières dans une sorte de collège unique.

Source : G. Delautre, « [le modèle dual allemand](#) », DARES, *Documents d'études*, n°185, septembre 2014.

► Un système très difficile à transposer en France.

Plusieurs éléments amènent à insister sur l'irréalisme qu'il y a à penser que le « modèle allemand » pourrait

Schéma 1 – L'organisation du système scolaire allemand



Source : d'après Zettelmeier (2006) et European Commission (2009)

Note : Ne sont pas représentées dans ce tableau : les formations de niveau 4 (postsecondaire non tertiaire de courtes durées qui ne relèvent pas de l'enseignement supérieur) et les formations destinées au futur personnel d'auxiliaire médical et accessibles avec un niveau d'éducation 2.

1 L. Tanguy, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école*, La Dispute, 2016, p.111

être transposé simplement en France.

● **La voie « apprentissage / alternance » est très fortement encadrée par des règles précises en Allemagne** (contenus des formations, obligations des entreprises, etc.). Certains vantent le « dialogue social » et la coopération entre partenaires sociaux dont l'apprentissage serait l'illustration outre-Rhin, mais ils oublient que cela aboutit à des régulations fortes, notamment au niveau fédéral. A l'inverse, « *en France, l'apprentissage au sein des entreprises n'obéit à aucune réglementation quant aux places occupées, au type d'activités effectuées, aux contenus de formation à acquérir dans celles-ci* »². Les seules règles qui encadrent l'apprentissage sont celles du code du travail, et celles qui définissent l'enseignement dans les CFA. « **Transposer le modèle allemand** » impliquerait que les entreprises françaises acceptent de se voir imposer des règles beaucoup plus strictes et précises, même issues du « dialogue social » : ce n'est pas le sens des discours des représentants du patronat français.

● **Les entreprises allemandes ne reçoivent quasiment pas d'aide publique pour accueillir des apprentis.** Ainsi, « *en 2010, 92,7% des nouveaux contrats d'apprentissage étaient financés par les entreprises, et seulement 7,3% l'étaient sur fonds public* »³. A l'inverse, en France, « *l'Etat et les régions restent les principaux financeurs du système d'apprentissage, au travers par exemple d'exonérations de cotisations sociales, d'aides pour les employeurs et des dépenses consacrées au fonctionnement des Centres de formation des apprentis (CFA)* »⁴. D'après le Centre d'analyse stratégique, « *L'Etat et les régions financent plus de la moitié des 7,7 milliards d'euros de ressources financières consacrées à l'apprentissage* »⁵. **On veut « imiter le modèle allemand » ? Alors il faudra que les entreprises françaises renoncent à de nombreuses formes de subvention à l'apprentissage qu'elles perçoivent aujourd'hui... Chiche ?**

● **La place de l'apprentissage dans le système de formation est très différente entre les deux pays.** En Allemagne, « *l'alternance (...) est une filière à part entière du système éducatif et la plupart du temps la seule voie d'accès à certains métiers qualifiés. En France au contraire, l'alternance est une des modalités possibles permettant d'obtenir des diplômes à tous les niveaux, du CAP au diplôme d'ingénieur* »⁶. On ne peut donc pas « plaquer » le modèle allemand sur le système français, tant ils sont différents : « *l'apprentissage en Allemagne n'est pas réellement envisagé comme un instrument de la politique de l'emploi et de la formation, mais plutôt comme le mode d'accès normal à certaines professions. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi il n'existe pas à notre connaissance de travaux analytiques permettant de mesurer l'impact propre du système dual sur l'insertion des jeunes en comparaison avec d'autres modes de formation* »⁷. Prendre le « modèle allemand » d'apprentissage comme « solution au chômage », c'est donc faire un contresens sur le rôle que joue l'apprentissage en Allemagne !

Insistant sur les spécificités des systèmes scolaires français et allemand, qui doivent chacun être pensés comme un tout relativement cohérent, le Centre d'analyse stratégique estime que les comparaisons qui ne rapprochent que certains éléments de chaque système faussent les analyses, en détachant artificiellement chaque élément du système scolaire du reste de la structure dans laquelle il est pris, et chaque système scolaire de la société dans laquelle il s'inscrit. Ainsi, « *on risque, en ignorant cet 'effet sociétal', d'attribuer à tel dispositif particulier des effets qui puisent dans une réalité économique et sociale plus complexe* ». Par exemple, il n'y a pas de sens à faire une comparaison quantitative entre les apprentis français et les apprentis allemands, puisque la formation professionnelle initiale ne s'organise pas selon les mêmes principes dans les deux pays. En France, elle se partage essentiellement entre apprentissage et LP, et « *les lycéens professionnels passent aujourd'hui (...) une part non négligeable de leur formation (entre trois et quatre mois et demi) en milieu professionnel* ». Mais (au niveau du 2nd degré) l'apprentissage et le LP sont en concurrence, en France, alors qu'ils se complètent, en Allemagne : dans ce pays, l'apprentissage débouche « *sur l'exercice d'une activité professionnelle qualifiée dans l'un des 344 métiers à formation réglementée* »⁸ et ne concurrence pas les écoles techniques (berufsfachschulen), qui sont spécialisées sur certains secteurs d'activité économique (comme la santé).

► **Un système contesté et affaibli, traversé par des contradictions, et qu'il ne faut donc pas fétichiser.**

Les discours qui vantent le « modèle allemand » du « système dual », et plus particulièrement de l'apprentissage / alternance, passent sous silence le fait que ce « modèle » ne fonctionne pas aussi bien qu'on peut le penser. Il n'y a pas d'un côté le modèle français qui serait « malade », et d'un autre côté le modèle allemand qui serait en « parfaite santé ».

2 L. Tanguy, op. cit. , p.111

3 Centre d'analyse stratégique, « Formation professionnelle initiale : l'Allemagne est-elle un modèle pour la France ? », *La note d'analyse* n°322, février 2013.

4 G. Delautre, « [le modèle dual allemand](#) », DARES, *Documents d'études*, n°185, septembre 2014.

5 Centre d'analyse stratégique, op. cit. ; on ne sait pas si ce chiffre inclut ou non les exonérations de cotisations.

6 G. Delautre, op. cit.

7 G. Delautre, op. cit.

8 Centre d'analyse stratégique, op. cit. ; au passage, on note que l'apprentissage allemand est donc lié à des métiers « réglementés »... Il est étonnant qu'on souhaite l'imiter au moment même où la loi « Macron » veut déréglementer les métiers... réglementés !

● **La voie traditionnelle qui mène à l'apprentissage est plutôt en déclin, en Allemagne.** L'entrée en apprentissage est en effet censé se faire à l'issue de la Hauptschule, après le cycle d'orientation entre 10 et 12 ans. Or, depuis les années 1950, « *le poids de la Hauptschule a beaucoup diminué au profit des filières de niveau plus élevé comme le Gymnasium ou la Realschule* »⁹. En 1952, presque 80% des jeunes étaient orientés vers une Hauptschule (menant ensuite à l'apprentissage). En 2009, la Hauptschule n'accueille plus que 20% des jeunes... Entre 1992 et 2009, le nombre de jeunes inscrits en apprentissage en Allemagne a diminué de 10%. Ceci montre que...

● **... Les jeunes Allemands veulent de plus en plus faire des études plus longues, et se détournent de l'apprentissage !** « *Alors que le modèle allemand suscite tant d'intérêt à l'étranger, un nombre croissant de jeunes Allemands s'en détournent. En 2013, près de 530 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés, soit 20 000 de moins que l'année d'avant. Les jeunes considèrent que des études longues sont un meilleur rempart contre le chômage, et se tournent vers l'université. Avec une conséquence lourde : en 2013, 37 000 places d'apprentis n'ont pas trouvé preneur, selon le ministère de l'économie. «Il s'agit des chiffres officiels, mais nous pensons qu'en réalité il pourrait y en avoir 100 000 par an», s'inquiète Barbara Dorn, chef de la division formation du BDA, le patronat allemand* »¹⁰.

On peut faire remarquer que ce constat récent n'est en fait pas nouveau, puisque le Cereq notait, en 1993, que « *depuis quelque temps, des signes donnant à penser que le système dual ne correspond plus totalement aux attentes des jeunes se multiplient. En témoigne la pénurie de candidats à la formation professionnelle dans diverses branches de l'économie, en particulier dans les spécialités de la production. (...) L'élévation du niveau scolaire des élèves (moins de sortants de la Hauptschule, davantage de sortants de la Realschule et du Gymnasium (...)) et leur inclination croissante pour des études supérieures diminuent l'attrait du système dual* »¹¹.

● **Les jeunes les moins qualifiés sont évincés de l'apprentissage par des candidats déjà plus qualifiés.** On présente souvent l'apprentissage (en France) comme une voie de formation qui permettrait aux jeunes les plus éloignés des attentes scolaires de trouver un emploi. Mais à supposer que ce soit le cas, alors le « modèle allemand » n'est sûrement pas la référence, puisqu'il s'y passe exactement le phénomène inverse.

« *Alors que le système dual était initialement destiné aux personnes sortant de la Hauptschule, l'Allemagne a observé dans les dernières décennies une élévation importante du niveau d'éducation initiale des bénéficiaires. Actuellement, seul un tiers des nouveaux apprentis est ainsi issu de Hauptschule et un cinquième a déjà obtenu un diplôme qui lui permettrait d'accéder à l'université (Abitur). Contrairement à la France où l'élévation du niveau des apprentis s'explique par une élévation du niveau des diplômés préparés en alternance, on observe plutôt en Allemagne un phénomène d'éviction des moins diplômés par les plus diplômés dans un contexte de rationnement des places* »¹². Dans un contexte morose en termes d'emploi, des jeunes déjà diplômés se « rabattent » sur l'apprentissage après leur diplôme, et évincent donc ceux pour qui l'apprentissage était censé être fait – ce qui, d'ailleurs, provoque des insuffisances de « place » pour certaines formations, qui se combinent avec des difficultés de recrutement dans d'autres secteurs... On retrouve donc des mécanismes qui existent en France (pour les BTS ou les DUT, ou pour certains concours de la fonction publique). Mais, avec un zeste de provocation, on pourrait presque affirmer que le système d'alternance français est moins injuste pour les moins diplômés...

Cette tendance se traduit par **une élévation de l'âge d'entrée en apprentissage** : « *alors qu'au début des années 90, 52,6% des apprentis étaient âgés de moins de 18 ans, ces derniers ne représentent plus que 28% des entrées actuellement. L'âge moyen lors de l'entrée en apprentissage était ainsi de 19,8 ans en 2009* »¹³. Le « modèle allemand » n'est donc certainement pas un modèle où on part en apprentissage à 14 ans... Et ce d'autant plus que les élèves orientés à 12 ans en Hauptschule ont de moins en moins de chances d'accéder à l'apprentissage ensuite... Et quand ils y accèdent, ils se retrouvent dans des filières préparant à des métiers très peu qualifiés, donc aux salaires très faibles, alors que les diplômés qui se « rabattent » sur l'apprentissage « monopolisent » les places dans les filières d'apprentissage très pointues. Autrement dit, on retrouve en Allemagne **de profondes inégalités scolaires au sein même de la filière « apprentissage »**.

On peut enfin noter que ce phénomène d'éviction des moins qualifiés par les plus qualifiés place les premiers dans une situation de plus en plus difficile : ils ont terminé la « hauptschule », mais ne sont pas admis en apprentissage, tout en ne trouvant pas d'emploi. Le gouvernement allemand a donc mis en place **un système de « transition vers l'apprentissage » pour les accueillir « en attendant »**... Sauf que ce système (qui n'est pas diplômant) n'est qu'un pis-aller qui ne règle pas les problèmes.

● **Les ruptures de contrat d'apprentissage en cours de formation sont très fréquentes en Allemagne.**

9 G. Delautre, op. cit.

10 [La Croix](#), 30/11/2014

11 Cereq, *Bref* n°88, juin 1993.

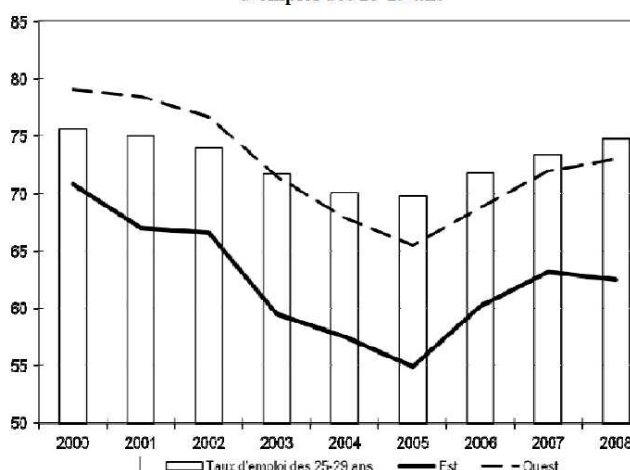
12 G. Delautre, op. cit.

13 G. Delautre, op. cit.

Les données officielles concernant l'apprentissage en Allemagne montrent que « **plus d'un jeune sur cinq ne va pas jusqu'au terme de son contrat d'apprentissage (22,1% en 2009)**. Dans l'artisanat, cette proportion dépasse un sur quatre (27,7%). Les deux tiers des jeunes qui rompent leur contrat de travail sont des jeunes avec un faible niveau d'éducation : 36,3% n'ont aucun diplôme et 30,8% sortent de Hauptschule. Les filières les plus touchées sont celles de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation (par exemple, 44% des apprentis cuisiniers ou des apprentis serveurs ne vont pas au terme de leur contrat). La majorité des ruptures a lieu au cours de la 1ère année (61,8%) dont la moitié durant la période d'essai »¹⁴. En France, les taux d'abandon / décrochage en apprentissage tournent entre 20 et 30% : pas de grosse différence avec l'Allemagne, donc, qui n'est pas beaucoup plus « performante » que la France sur ce domaine. En revanche, il y a une différence importante : **les poursuites d'études post-apprentissage sont plus fréquentes en Allemagne qu'en France** (mais restent minoritaires, aux alentours de 8% des apprentis diplômés).

● **L'apprentissage n'est pas une solution magique contre le chômage, en Allemagne non plus !** En réalité, si le « taux d'emploi » 3 ans après la fin des études est relativement élevé pour les ex-apprentis, il est – comme en France, et ailleurs – assez fortement influencé par la conjoncture économique. **Lorsque l'économie tourne au ralenti et ne crée pas d'emplois, alors le taux de chômage ou d'inactivité des ex-apprentis augmente**, ce qui permet de rappeler qu'accuser l'école, en général, d'être « responsable » du chômage des jeunes, c'est oublier que ce n'est pas l'école qui crée les emplois... En outre, **la situation d'emploi des ex-apprentis en Allemagne est marquée par des inégalités importantes, qu'elles soient de genre ou géographiques**.

Graphique 6 – Evolution depuis 2000 du taux d'emploi 3 ans après la fin de l'apprentissage et du taux d'emploi des 25-29 ans



Source : BIBB (2011)

Source : G. Delautre, op. cit.

Lecture : En 2008, 75% des 25/29 ans ont un emploi ; c'est le cas de 73% des ex-apprentis, 3 ans après la fin de leurs études, à l'Ouest, et de 63% des ex-apprentis, 3 ans après la fin de leurs études, à l'Est.

● **L'efficacité globale du système scolaire allemand est discutable.**

⇒ Si on dépasse le seul « système dual », **la situation scolaire des jeunes en Allemagne n'est pas aussi « rose » qu'on veut bien le dire :**

	Allemagne	France	UE
Proportion de jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation (en %) - jeunes de 18/24 ans qui ont achevé le 1er cycle du 2 nd degré, mais ne poursuivent pas d'études.	9,8	9,7	11,9

Source : Eurostat, chiffres 2015.

Le tableau ci-dessus montre que **les « sorties précoces du système scolaire » sont au même niveau en France et en Allemagne** : pas d'avantage du « modèle allemand » dans ce domaine !

⇒ **Le taux de chômage des jeunes, plus faible en Allemagne, est lié à la démographie... et à la précarité !**

Avec une certaine mauvaise foi, certains n'hésitent pas à attribuer à l'apprentissage, et plus largement au soi-disant « meilleur » système scolaire allemand, la responsabilité du taux de chômage très faible des jeunes en Allemagne : en 2015, 7,2% des moins de 25 ans sont au chômage en Allemagne, contre 24,7% en France. Et les apprentis s'insèrent plutôt bien, en Allemagne, avec quelques nuances :

14 G. Delautre, op. cit.

-si 74,9% des hommes et 71,7% des femmes qui sont passés par le système dual en Allemagne sont en emploi trois ans après la fin de leur diplôme, ces chiffres sont plus faibles que pour les apprentis français (86% en moyenne), et ils **incluent les « mini-jobs »**, payés 400€ / mois, et qui concernent souvent les jeunes (parfois obligés d'en combiner plusieurs pour arriver à un niveau de vie supportable). Cela dit, ces « mini-jobs » semblent assez minoritaires chez les sortants du système dual.

-La situation des sortants d'apprentissage est marquée par de fortes inégalités : « *Les femmes sont plus souvent que les hommes en situation de chômage ou d'inactivité. Il est frappant de remarquer également que le taux d'emploi 'régulier' (hors indépendants et emplois marginaux [mini-jobs]), mesuré trois ans après la sortie, enregistre une différence de plus de 10 points entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne (62,5% contre 73%). Les situations de chômage ou d'inactivité hors formation sont également plus courantes à l'Est (16,3% au chômage et 11,3% en inactivité contre 6% et 9,7% à l'Ouest) ».*

-Surtout, il ne faut pas oublier **le rôle de la démographie :** « *incontestablement, quand il n'y a pas de jeunes, c'est plus facile de leur trouver du boulot que quand il y en a beaucoup* »¹⁵. Depuis le début des années 2000, l'Allemagne a créé moins d'emplois que la France... Mais sa population totale a diminué de 400 000 personnes, quand elle augmentait de 4,9 millions en France ! Cela fait donc « plus de place » pour les jeunes, peu nombreux, qui arrivent sur le marché du travail. Ou pour le dire de manière plus précise :

« *Pour expliquer les succès allemands en matière de chômage des jeunes, il ne faut pas perdre de vue également la dimension démographique qui joue un rôle déterminant. En France, une génération est constituée de 800 000 personnes environ qui arrivent sur un marché du travail où il y a 27 millions d'emplois. En Allemagne, ce ne sont plus que 700 000 jeunes qui se présentent chaque année sur un marché du travail où on dénombre 42 millions d'emplois. Cela facilite évidemment beaucoup les choses (même si ce déclin démographique posera à terme beaucoup de problèmes à l'Allemagne)... »¹⁶*



Par conséquent, le « modèle allemand » de l'apprentissage n'est certainement pas la « solution miracle », au fonctionnement « parfait », qui est souvent présentée, sans recul critique, dans les débats.

15 G. Duval, interview Arte, 2015.

16 G. Duval, « [Chômage des jeunes : ne pas oublier la démographie](#) », *Alternatives économiques*, 30/05/2013